

1833 - 1903

VICE-AMIRAL BESNARD

NOTICE SUR SA CARRIÈRE

ET

ALLOCUTION

prononcée à ses obsèques le 21 Juillet 1903

PAR LE

VICE-AMIRAL TOUCHARD

—*—

PARIS
IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS
1923



L'AMIRAL BESNARD

L'AMIRAL Besnard est né le 11 octobre 1833, à Rambouillet, où son père était notaire, mais sa famille était originaire de Bretagne. Son bisaïeul, chirurgien de la marine royale, navigua sur le vaisseau *Le Robuste* et la frégate l'*Aigrette* ; le fils de celui-ci, J.-Joseph-Baptiste Besnard, suivit la carrière paternelle. Embarqué comme chirurgien-major sur la corvette *La Républicaine*, prise par les Anglais le 6 prairial an 11, il fut emmené sur les pontons et y subit une dure captivité de trente mois. Après sa libération, il compléta ses études médicales à Paris et devint chirurgien de l'hôpital civil et militaire de Rambouillet ; un de ses compatriotes, Brunel, qui avait été son compagnon de captivité, se fixa auprès de lui, lui survécut et lui succéda comme chirurgien de l'hôpital ; il fut parrain du petit-fils de son ami.

L'amiral Besnard attribuait à cette double influence sa vocation maritime, vocation bien arrêtée qui, dès l'âge de onze ans, lui faisait prier instamment ses parents de le faire entrer dans une école de Paris préparatoire à la Marine, où il supporta durant cinq ans un régime très sévère.

En octobre 1849, il entra à l'École Navale. Il dut y demeurer trois ans, sa première année d'études ayant été compromise par une longue interruption de travail, causée par une fièvre typhoïde très grave, et c'est le 24 juillet 1852 qu'il sortait de l'école, aspirant de deuxième classe ; il ne devait pas tarder à regagner l'année perdue.

Le 1^{er} octobre, il embarquait sur la frégate *La Forte* portant pavillon du contre-amiral Febvrier des Pointes, nommé au commandement de la division navale du Pacifique.

Le 24 septembre 1853, l'amiral prenait possession, au nom de la France, de la Nouvelle-Calédonie, puis la frégate parcourait le Pacifique et la mer de Chine pour y montrer le pavillon jusqu'au moment de l'entrée en guerre contre la Russie.

Sur la foi de renseignements erronés, les compagnies de débarquement de la division navale entreprirent en septembre 1854, sur l'établissement russe de Petropaulowski, un coup de main terminé par un combat malheureux dans lequel se distingua l'aspirant Besnard, qui y reçut une blessure légère. Proposé pour le grade d'enseigne de vaisseau, il fut nommé à ce grade le 1^{er} septembre 1855 en même temps que ses camarades d'école de 1849.

La tentative sur Pétropaulowski ne fut pas renouvelée, et *La Forte*, après avoir battu la mer pendant vingt mois, rentra à Brest le 4 juin 1856, achevant une campagne de quarante-quatre mois durant laquelle l'enseigne de vaisseau Besnard avait reçu le baptême du feu et acquis l'amarinage et l'entraînement professionnel qui résultaient alors de ces campagnes prolongées sur des navires à voiles (1).

Après quelques mois d'un repos bien gagné, l'enseigne de vaisseau Besnard allait faire une période d'instruction au bataillon des fusiliers-marins et à l'École de tir, puis il embarquait, le 3 novembre 1857, sur le vaisseau l'*Ulm* dans l'escadre de la Méditerranée commandée par l'amiral Tréhouart que remplaçait bientôt après l'amiral Romain-Desfossés.

Le 19 août 1858, Besnard passait de l'*Ulm* sur le *Redoutable* dans la même escadre et participait, pendant la guerre d'Italie en 1859, à la démonstration faite contre les côtes autrichiennes de l'Adriatique.

Il quittait l'escadre après deux ans d'embarquement, ayant reçu les traditions qui ne se rencontraient complètes que dans cette force navale, si bien entraînée alors par des chefs éminents.

Le 17 janvier, il partait pour la Chine sur le *Japon* et prenait part à la campagne de guerre marquée par la prise des forts de Takou et le combat de Palikao, et terminée par le traité de paix signé à Pékin au mois d'octobre.

Avant même la signature de ce traité, le *Japon* avait été dirigé sur la Cochinchine, et l'enseigne de vaisseau Besnard commençait, le 16 octobre 1860, la campagne de 30 mois qui, sur divers navires et dans différents postes, lui réservait un rôle à jouer dans la partie la plus brillante et la plus difficile de la conquête de la Basse-Cochinchine.

(1) La navigation sur les navires à voiles avait, pour la formation des officiers et à un double point de vue, une efficacité bien supérieure à celle réalisée sur les navires à vapeur. Tout d'abord, à obligations égales de déplacements dans le champ d'action des stations, comme la durée des traversées à la voile était en moyenne double de celle des mêmes traversées effectuées à la vapeur, les navires à voiles passaient deux fois plus de temps à la mer que les navires à vapeur, d'où résultait, pour les officiers et les équipages des premiers, une accoutumance plus grande aux veilles, aux fatigues, aux privations inhérentes au séjour à la mer. Mais cette supériorité de formation s'accusait aussi en ce qui concerne l'aptitude au commandement des hommes.

L'officier de quart sur le pont, à bord d'un navire marchand à la vapeur, n'a rien d'autre à faire que surveiller la route et manœuvrer la barre en cas de rencontre de navires; par conséquent aucune occasion de commander.

Sur un navire à voiles, les variations de la brise en direction et en intensité, les rencontres de navires, imposent des manœuvres de la voilure demandant le plus souvent une rapidité d'exécution que peuvent seuls obtenir les officiers sachant commander, et par conséquent, formés au commandement par une longue pratique.

Le 25 février 1860, il se signalait par sa belle conduite dans le rude combat des lignes de Ki-Hoa où il était blessé.

Six semaines après, le 12 avril, il se trouvait, lors de la prise de Mytho, à côté du commandant Bourdais, dont il était l'adjutant, lorsque cet officier supérieur fut tué par un boulet.

Proposé par l'amiral Charner, commandant en chef, pour le grade de lieutenant de vaisseau, il était nommé à ce grade le 26 août, et embarquait le 14 octobre, en qualité de second sur la *Dragonne*, chargée de purger le Vaïco des pirates qui rendaient difficiles nos communications. La campagne fut féconde en bons résultats et le second de la *Dragonne* fut proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

A la prise de Vinh-Long, en 1862, il obtint de l'amiral Bonard, successeur de l'amiral Charner, une nouvelle proposition pour le même grade.

Le lieutenant de vaisseau Besnard demeura en Cochinchine jusqu'à la fin de l'année 1862, et rentra en France sur le *Canada* le 11 mars 1863, après une campagne de 38 mois, presque tout entière en guerre.

Après un congé de quelques mois, au cours duquel il recevait, le 13 août, la croix gagnée en Cochinchine, l'infatigable officier embarquait le 9 septembre 1863 sur la frégate l'*Armorique*, portant le pavillon du contre-amiral Laffon de Ladebat, nommé au commandement de la division navale de la côte Occidentale d'Afrique.

Nouvelle campagne de trente mois au cours de laquelle plusieurs petites expéditions furent dirigées contre les Pahouins du Gabon, et le royaume de Porto-Novo annexé à la France. Le 16 avril 1866, l'*Armorique* rentrait en France.

Treize ans et demi après sa sortie de l'École, le lieutenant de vaisseau Besnard réunissait onze ans et demi d'embarquement dont neuf et demi en campagnes lointaines ; peu d'officiers en comptaient autant.

Après avoir passé un an en congé ou en service à terre, Besnard recevait, le 22 avril 1867, le commandement du *Pélican* chargé de la surveillance des pêches sur le littoral ouest de France et l'exerçait pendant deux ans.

La guerre de 1870 le trouva au port de Lorient, où il avait été embarqué à deux reprises sur des bâtiments en essais ; il fut appelé à Brest le 6 août, et affecté à divers services jusqu'au 16 novembre où il fut mis à la disposition du Ministre de la Guerre, et nommé, avec le grade de lieutenant-colonel à titre provisoire, chef d'État-Major de la division de Bretagne, placée sous le commandement du capitaine de frégate Gougeard, nommé général à titre temporaire.

Sous l'impulsion de ce chef énergique, secondé par l'activité inlassable et la capacité technique du chef d'État-Major, la division de Bretagne fut bientôt en état de combattre, et, rattachée au XXI^{me} corps d'armée, commandé par le capitaine de vaisseau Jaurès, général de division à titre provisoire, elle entra en lignes à Artenay, le 4 décembre.

Dès le 5, l'attaque ennemie se produisait sur tout le front de la deuxième armée

de la Loire (1) chargée, sous le commandement en chef du général Chanzy, de tenir le plus longtemps possible à la lisière de la Forêt de Marchenoir.

Elle y réussit jusqu'au 16 décembre, mais il devint alors nécessaire, à raison du mouvement tournant effectué par l'ennemi, de se replier sur la ligne du Loir.

L'ordre de repli parvint à la division de Bretagne dans l'après-midi du 16, et à 6 heures du soir, par un temps affreux, elle se mit en marche ; arrivée à Droué le lendemain matin à 8 heures, elle repartait vers 10 heures au milieu d'un épais brouillard qui avait permis aux Allemands d'approcher sans être vus.

Dès que leur attaque se produit, le général Gougéard demeuré à l'arrière-garde, organise la défense avec les quelques éléments qui lui restent ; elle eût été vaine si le colonel Besnard, qui dirigeait la marche du gros de la division, n'avait ramené, au pas de course, les bataillons qu'il pouvait atteindre et, tournant rapidement le village, n'avait exécuté sur le flanc de l'ennemi une vigoureuse attaque qui l'obligea à lâcher pied.

Après une retraite des plus pénibles, mais qui ne fut plus sérieusement inquiétée, la division Gougéard arrivait le 20 décembre à Yvré-l'Evêque. Le 24, le lieutenant de vaisseau Besnard, promu colonel, était maintenu dans ses fonctions de Chef d'État-Major.

Cependant, l'ennemi grossissait devant la deuxième armée qui tenait les passages de l'Huisne et de la Sarthe, et, le 11 janvier, la bataille du Mans s'engageait sur toute la ligne qu'elle occupait.

A 2 heures de l'après-midi, les Allemands, bousculant la division Pâris, s'emparent du plateau d'Auvours ; le général Gougéard, qui connaît l'importance de la position, décide de la reprendre à tout prix, et, réunissant les quelques troupes placées à sa portée immédiate : les zouaves pontificaux, deux bataillons de mobiles des Côtes-du-Nord, un bataillon de mobiles du Gers appartenant à la division Pâris, il se place à leur tête avec son Chef d'État-Major que sa grande taille désigne aux coups, et les entraîne au pas de charge à l'attaque des positions ennemies qu'il enlève à la baïonnette et conserve jusqu'à la nuit où l'ordre de retraite lui parvient (2).

Le colonel Besnard fut nommé officier de la Légion d'honneur par le général Chanzy, dès que celui-ci eut connaissance de ce glorieux fait d'armes, mais, le même jour, le Chef d'État-Major de la division Gougéard, recevait avis de sa nomination antérieure à ce grade par le Gouvernement de la Défense nationale.

La deuxième armée de la Loire, après une retraite laborieuse, couverte principalement par le XXI^e corps (combat de Sillé-le-Guillaume, 16 janvier) avait pris des positions sur lesquelles elle s'apprêtait à recevoir le choc de l'ennemi, lorsque

(1) La 2^me armée de la Loire comprenait alors : le 16^e corps (amiral Jauréguiberry), le 17^e corps (général Durrieu), le 19^e corps (général Dargent), et le 21^e (général Jaurès).

(2) Une photographie d'un tableau représentant ce glorieux épisode avait été donnée par le général de Charette, commandant les zouaves pontificaux au général Gougéard ; celui-ci en fit ultérieurement présent à « son chef d'état-major et ami ».

la conclusion de l'armistice fut annoncée au général Chanzy, le 29 janvier au soir, par le chef d'état-major de l'armée du prince Frédéric-Charles.

Dans le courant de février, la deuxième armée de la Loire, notablement renforcée, fut scindée en deux groupes : l'armée dite de Bretagne resta sur ses nouvelles positions jusqu'au 7 mars, jour où elle fut licenciée par ordre du Gouvernement de la Défense nationale ; le lieutenant de vaisseau Besnard fut remis à la disposition du Ministre de la Marine le 17 de ce même mois.

Après une année passée en congé ou en service au port de Lorient, il recevait le commandement de l'avisos *Le Curieux*, faisant partie de la division navale de l'Atlantique Sud placée sous les ordres du contre-amiral du Quillio, et s'embarquait le 24 mars pour rejoindre son navire dont il prenait possession le 28 avril 1872.

Il montra dans ce commandement des qualités de haute courtoisie et de distinction qui firent honneur au Pavillon, auprès de populations généralement animées de bonnes dispositions pour la France, mais étonnées de ses revers dans la guerre récente ; il eut également maintes occasions d'utiliser ses brillantes qualités professionnelles.

Nommé capitaine de frégate le 19 avril 1873, il dut quitter son commandement et fut de retour en France le 8 juin.

Le 1^{er} novembre suivant, il embarquait sur le *Borda*, au choix du capitaine de vaisseau Fouilloy, commandant de l'École navale, et pendant 25 mois, il remplit avec succès la délicate mission de faire accepter par les futurs officiers une discipline qui ne comporte aucune faiblesse.

Après quatre mois de résidence libre, il embarquait le 1^{er} avril 1876 sur la *Gauloise*, portant le pavillon du contre-amiral Jaurès, qui l'appelait aux fonctions de Chef d'État-Major de la division cuirassée de l'escadre, détachée dans le Levant. Il conserva les mêmes fonctions sur le *Suffren*, lorsque, le 20 octobre, l'amiral Jaurès échangea son commandement contre celui de la division de la Manche et de l'Océan.

Débarqué le 1^{er} avril 1878, il prenait le 10 juin le commandement du *Forbin*, dans l'escadre de la Méditerranée, mais on savait trop bien les services que le commandant Besnard pouvait rendre en Cochinchine, pour ne pas l'y appeler lorsqu'un commandement vint à y vaquer ; et, le 9 septembre 1878, il quittait le commandement du *Forbin* et recevait celui du *Ducouédic*, employé à la répression de la piraterie, qui avait pris sur les côtes profondément découpées de la Cochinchine, une importance notable, et s'exerçait, même en haute mer, à une certaine distance des côtes.

Pendant 18 mois, le commandant Besnard s'employa à cette mission, avec son activité et son énergie coutumières, et lorsque, par suite de sa nomination au grade de capitaine de vaisseau (30 janvier 1880), il dut quitter son commandement, il reçut pour la manière dont il l'avait exercé, les félicitations du Ministre et celles plus inattendues de l'Empereur d'Annam.

Rentré en France le 19 mai 1880, il fut appelé le 7 juin à la commission du règlement d'armement à Paris, et y demeura jusqu'au 27 décembre, date à

laquelle l'amiral Cloué, Ministre, le prit auprès de lui, en qualité de Sous-Chef d'État-Major, mais lui donna néanmoins, le 1^{er} septembre 1881, le commandement du *Borda*.

Les fonctions de second de l'École navale qu'il avait précédemment remplies, le qualifiaient tout particulièrement pour ce commandement, qui lui agréait sous tous les rapports, mais, à la requête instante du commandant Gougeard, nommé Ministre de la Marine, il vint occuper auprès de lui, pendant la courte durée du grand Ministère, les hautes fonctions de Chef du cabinet du Ministre et Chef d'État-Major de la Marine. Nommé commandeur de la Légion d'honneur le 25 janvier 1882, il quittait le Ministère huit jours après, en même temps que le commandant Gougeard.

Mais la carrière du commandant Besnard n'avait rien à voir avec les fluctuations de la politique, auxquelles il demeurait complètement étranger ; le 5 juillet 1882, il était appelé au commandement de la frégate cuirassée la *Surveillante* dans la division de la Manche.

Lorsque l'amiral Jaurès eut à exercer le commandement de l'escadre d'évolutions (11 novembre 1883 - 14 septembre 1884, pavillon sur le *Richelieu*), il ne voulut pas avoir d'autre Chef d'État-Major que le commandant Besnard, qui trouva dans ce poste si important une nouvelle occasion de faire apprécier sa parfaite connaissance de tous les rouages des services à la mer et son talent à les mettre en œuvre.

Aussi, lorsque l'amiral Peyron, Ministre, voulut rétablir l'École d'Application des Aspirants dans des conditions plus pratiques et moins coûteuses que ne l'avait été le premier essai fait dans ce sens, c'est au commandant Besnard, qu'il confia le commandement de l'*Iphigénie*, et pendant deux ans (21 septembre 1884 - 23 août 1886) le commandant de l'école d'Application à la mer imprima à la nouvelle organisation un caractère qui fut conservé par ses successeurs.

En débarquant de l'*Iphigénie*, le commandant Besnard fut appelé à Paris, en qualité de membre adjoint du Conseil d'Amirauté ; c'était un poste que l'on ne donnait, en général, qu'aux seuls capitaines de vaisseau qualifiés pour recevoir les étoiles, et, le 29 décembre 1886, le commandant Besnard était nommé au grade de contre-amiral.

Le 1^{er} avril 1887, l'amiral Aube, Ministre, qui avait fait nommer le commandant Besnard contre-amiral, lui donnait un nouveau témoignage d'estime, en l'appelant aux fonctions de Directeur du personnel.

Fonctions laborieuses et délicates en tous temps, mais particulièrement délicates à cette époque où le Directeur du personnel ne pouvait manquer de se trouver en maintes occasions en désaccord, soit avec le Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, dont les attributions n'étaient pas encore bien définies, soit avec les officiers généraux des troupes de la Marine, d'un grade supérieur au sien, qui auraient souhaité faire prévaloir leur manière de voir dans la direction des troupes ou l'avancement des officiers.

L'Amiral Besnard sut, à force de tact et de dignité, manœuvrer sans heurt au

milieu de ces écueils, et conserva ses fonctions pendant deux ans et demi, à l'entière satisfaction des quatre Ministres qui se succédèrent à la tête du Département durant cette période.

Le 15 novembre 1889, l'amiral Besnard était nommé au commandement de la division navale des mers de Chine. C'était une nouvelle campagne lointaine ajoutée à toutes celles qu'il avait faites déjà, une longue séparation imposée au chef d'une nombreuse famille, mais jamais il n'avait songé, au cours de sa carrière, à se dérober aux missions qui lui étaient confiées. Il partit en décembre, et le 29 janvier 1890, il arborait son pavillon sur la *Triomphante*.

Pendant deux ans, il parcourut les vastes mers jadis visitées sur *La Forte*, appréciant avec une grande sûreté de jugement les événements complexes qui se préparaient ou se déroulaient dans les pays limitrophes de ces mers.

En Chine, c'était l'affaiblissement dangereux du Pouvoir central préparant peut-être la dislocation de l'immense Empire; au Japon, c'était la constitution d'une puissance militaire de premier ordre par la continuation rapide de l'évolution commencée en 1868.

En toutes circonstances, l'Amiral tint haut et ferme le pavillon de la France, lorsqu'il s'agissait de protéger nos nationaux, ou d'obtenir réparation de dommages qu'ils avaient subis.

Il retournait souvent dans cette Basse-Cochinchine, qu'il avait si bien connue au temps de la conquête; il eut l'occasion d'y recevoir le Tsarewitch accomplissant alors un voyage en Extrême-Orient. Quelques années plus tard, l'Empereur Nicolas II devait témoigner à l'Amiral Besnard, devenu Ministre de la Marine, du bon souvenir qu'il conservait de cette réception.

Remplacé à Saïgon à l'expiration de son commandement, il rentra son pavillon le 3 février 1892, et arrivait en France le 10 mars; il avait été nommé Vice-Amiral le 14 février.

A peine rentré, il était placé à la tête du Service hydrographique de la Marine, puis successivement, nommé Inspecteur général et enfin, Préfet maritime à Brest.

C'est là que, sur la désignation de M. Ribot, Président du Conseil, vint le chercher, le 28 janvier 1893, sa nomination de Ministre de la marine.

Ce premier Ministère fut de courte durée, le Président de la République ayant apprécié, à la suite des élections générales d'octobre 1895, qu'il devait appeler aux affaires un Ministère radical.

Mais avant d'être remplacé le 30 octobre par M. Lockroy, l'Amiral Besnard avait eu le temps de mettre la dernière main à l'organisation du transport, à Madagascar, des troupes destinées à cette expédition lointaine, et de leur ravitaillement. Il avait posé le principe de la constitution au Ministère d'un organisme nouveau : la Section technique des Constructions navales (décret du 9 juillet 1895); il avait fait reconnaître par le Parlement, à l'occasion de la discussion du budget de la Marine, la nécessité de continuer à considérer le cuirassé comme le facteur essentiel de la maîtrise de la mer, en ne laissant au torpilleur que son rôle normal pour la

défense des côtes. Lorsqu'il fut rappelé au Ministère, le 29 avril 1896, par M. Méline, Président du Conseil, il reprit et développa la tâche interrompue.

Il ne jugea pas à propos de confirmer la nouvelle répartition des Services du Ministère, introduite par son prédécesseur, un peu hâtivement, sans doute, car l'ancienne organisation, à laquelle revint l'Amiral Besnard, subsiste encore à peu de chose près.

Par contre, l'Amiral créa dans les ports un organisme nouveau : le service *Flotte* et le Major général eut sous son autorité tous les bâtiments quelle que fût leur position, ainsi qu'un atelier pouvant effectuer les réparations courantes, tandis que la Direction des Constructions navales conservait sous sa juridiction les constructions neuves ainsi que les grosses réparations.

Il compléta l'organisation de la Section technique des Constructions navales par le décret de juillet 1896. La loi des cadres des officiers de marine fut votée également en 1896, après délibérations approfondies du Conseil supérieur de la Marine ; elle a subsisté jusqu'à l'année dernière, sans autre changement que le rétablissement du grade de capitaine de corvette.

L'École des Hautes études, que M. Lockroy avait placée sur trois croiseurs constitués en division navale, fut établie à Paris ; ce n'est pas de navigation, telle qu'on pouvait la pratiquer dans cette Division, qu'ont besoin les officiers, déjà mûris par la pratique du métier, aptes à profiter d'un enseignement supérieur ; ils ont besoin de professeurs et de documents qui ne pouvaient demeurer à bord, ainsi que de la libre disposition de leur temps, nécessaire pour assimiler et retenir les leçons qu'ils reçoivent.

Mais la pensée maîtresse et l'œuvre essentielle de l'Amiral Besnard a été le renforcement de la puissance navale active de la France.

Il a emporté de haute lutte le maintien des Divisions navales à l'étranger, très combattu au Parlement ; il a commencé la création des points d'appui indispensables à leur action en temps de guerre.

Il a su obtenir des Pouvoirs publics les crédits nécessaires à l'entretien dans les eaux métropolitaines des forces navales, dont l'importance n'a été dépassée que dans les années précédant immédiatement la guerre ; il s'est fait accorder en 1897, un crédit supplémentaire de 25 millions pour les constructions neuves activement poussées. Enfin, il a fait adopter par le Conseil des Ministres et le Parlement la création de l'arsenal de Bizerte projetée depuis quelque temps et, en mars 1897, il plaçait, à la tête d'une commission chargée d'élaborer les plans du futur arsenal, le capitaine de vaisseau Merleaux-Ponty qui avait fait quatre ans auparavant la reconnaissance du lac de Bizerte.

A la réalisation de ces nombreux objectifs l'Amiral Besnard a consacré un effort qui a dépassé ses forces. Il avait appelé dans les différents services du Ministère des collaborateurs possédant sa confiance, mais il inspirait et dirigeait leur action et voulait se tenir au courant de tout ce qu'elle produisait. Il ne s'accordait pas le

temps de prendre l'exercice nécessaire à son tempérament, et lorsque sur le travail assidu de toute la journée venaient se greffer les veilles résultant des réceptions ou des obligations de paraître dont un Ministre ne peut s'affranchir, la mesure était largement dépassée.

Il était temps que cet effort cessât, ou plutôt, hélas, il n'était plus temps lorsqu'il a cessé.

Ni le repos qu'il put prendre, en quittant le Ministère, le 29 juin 1898, et après son passage au cadre de réserve trois mois plus tard, ni les soins assidus dont il fut l'objet, ni la tendresse vigilante qui le soutenait dans l'épreuve et le préservait de toute imprudence, ne purent prévaloir contre l'usure prématurée produite par le surmenage des trois ans de Ministère.

La vie se retira peu à peu de ce corps jadis si robuste, ne laissant intactes que les qualités intellectuelles et affectives, et, le 15 juillet 1903, l'Amiral s'éteignait, entouré des siens qu'il chérissait, dans cette propriété du Rohu qu'il avait choisie pour se reposer, à proximité du port de Lorient auquel il avait été longtemps attaché.

Bien peu de carrières montrent au même degré que celle de l'amiral Besnard, ce que peuvent réaliser la notion précise du devoir et la volonté persistante de l'accomplir, favorisées par les dons intellectuels et la santé physique et morale qui permet de les utiliser.

Entré dans la Marine sans appuis et sans relations, il ne tarde pas à conquérir les uns et les autres par ses brillants services qui forcent l'attention, en même temps que la dignité de sa vie et l'élévation de son caractère lui acquièrent l'estime et plus tard le respect de tous.

Sa bienveillance, sa grande bonté lui assurent l'affection de tous ceux qui, l'approchant de près, voient bien vite apparaître ces qualités derrière le voile léger d'un premier abord toujours parfaitement courtois mais souvent un peu froid.

A partir du grade de capitaine de frégate, il ne connaît plus que des embarquements et des postes au choix, parce qu'on recherche les services qu'il rend sans compter dans toutes les branches de l'activité maritime, et c'est ainsi qu'il parvient au poste éminent qui couronne sa carrière.

Rien n'est plus vrai que le témoignage qu'il se rend à lui-même, dans ces lignes écrites à son fils, en quittant le Ministère :

« Je me retire, après avoir servi mon pays pendant près de cinquante ans, avec la conscience d'avoir donné à la Marine tout ce que j'avais de forces morales et physiques, de dévouement et de bon vouloir. A terre comme à la mer, j'ai toujours tâché de faire mon devoir et je me retire la conscience calme et l'esprit en repos. »

Il est de toute justice d'ajouter seulement à ces lignes, si émouvantes dans leur simplicité, ce que la modestie de l'Amiral Besnard l'empêchait même de sentir, c'est que, serviteur passionné de son pays, il en avait été un grand serviteur.



Allocution prononcée aux Obsèques

DE MONSIEUR LE VICE-AMIRAL BESNARD

le 21 Juillet 1903

LA mort frappe à coups redoublés dans le cadre des officiers généraux de la marine : hier nos camarades, aujourd'hui celui qui pendant près de trois ans fut le chef du département. Et si je suis appelé à remplir le douloureux devoir d'adresser à l'amiral Besnard un dernier adieu, ce n'est pas uniquement parce qu'un pieux souvenir a voulu me continuer le témoignage de l'affection dont l'amiral m'honorait depuis de longues années, mais parce qu'il avait été précédé dans la tombe par la plupart des officiers généraux qui furent ses collaborateurs pendant son long séjour au Ministère de la Marine : l'amiral Sallandrouze de Lamornaix son chef d'État-Major général, l'amiral Courrejolles, et l'amiral Roustan successivement Directeurs du personnel.

Il est rare chez nous qu'un officier arrive à l'honneur sans avoir été souvent à la peine, la carrière de l'amiral Besnard en est une démonstration éclatante. Sorti de l'École navale à une époque où les campagnes lointaines étaient la règle et les campagnes de guerre une occasion qui s'offrait fréquemment aux officiers avides de la saisir, l'amiral Besnard a débuté par une campagne dans les mers du Sud au cours de laquelle il a pris part au combat de Pétropaulawski.

A peine rentré en France, il se trouvait embarqué dans l'escadre chargée d'opérer dans l'Adriatique pendant la campagne d'Italie, puis il repartait pour les mers lointaines, et pendant une campagne de quatre ans en Chine et en Cochinchine, il assistait aux nombreux combats qui nous ont valu la conquête de nos premières possessions en Extrême-Orient.

Promu lieutenant de vaisseau au choix en 1861, décoré en 1863, il rentrait alors en France mais pour retourner presque aussitôt passer deux ans au Gabon. Certes,

sa carrière avait été bien remplie, et peu d'officiers, même à cette époque de grande activité maritime, pouvaient présenter de pareils états de service.

La guerre de 1870-71 lui offrit l'occasion d'y inscrire une nouvelle action d'éclat. Chef d'État Major du commandant Gougeard, commandant la division de Bretagne, il conduisit à côté de son chef la charge héroïque qui remit momentanément en notre possession le plateau d'Auvours ; sa haute stature le désignait entre tous aux coups de l'ennemi, en même temps qu'elle lui valait l'honneur de servir en quelque sorte de guide aux vaillants qu'il entraînait derrière lui ; sorti indemne de cette fournaise, il recevait la Croix d'officier de la Légion d'honneur, juste récompense de son intrépidité.

Promu capitaine de frégate en 1873, il remplit d'abord les fonctions de Chef d'État Major de son ancien commandant en chef du XXI^e corps, le général Jaurès, rentré dans le cadre de la Marine avec le grade de contre-amiral, puis il retourne au loin, conduire pendant deux ans, dans les parages incomplètement explorés de l'Annam et du Tonkin, le croiseur le *Ducouédic* dont il avait reçu le commandement.

Au retour de cette deuxième campagne de Chine en 1880, le commandant Besnard fut promu capitaine de vaisseau. Dès lors, sa carrière s'accéléra ; arrivé sans appui dans la marine il a su s'en créer par l'éclat de ses services, et les qualités qui lui ont été reconnues le désignent pour les postes spéciaux.

Aide-de-Camp du vice-amiral Cloué, Ministre de la marine, Chef d'État-Major de l'amiral Jaurès, dans l'escadre de la Méditerranée, commandant de l'École d'application des aspirants, telles sont les fonctions qu'il remplit dans le grade de capitaine de vaisseau.

En 1886, il est promu contre-amiral et presque immédiatement après appelé au poste si important de Directeur du personnel. Il l'occupa avec une rare distinction pendant près de trois ans, remplissant les lourds devoirs de sa charge avec l'indépendance la plus absolue et une haute probité morale dont il m'a été donné de voir maints exemples.

En 1889, il était nommé au Commandement en chef de la division navale des mers de Chine ; l'honneur du commandement comportait cette fois un douloureux sacrifice pour l'amiral âgé alors de 56 ans et devenu chef d'une nombreuse famille ; il n'eut pas la pensée de s'y soustraire et pendant deux ans il sut mener à bien sa tâche laborieuse, non sans avoir connu l'angoisse de se trouver loin des siens au moment où le malheur les visitait.

Promu vice-amiral au retour de cette campagne, l'amiral Besnard était à la tête du 2^e arrondissement maritime, lorsqu'il fut appelé à succéder, au Ministère de la Marine, au Président Félix Faure ; son premier séjour y fut relativement de courte durée ; mais il s'y trouva porté de nouveau au mois d'avril 1896, et cette fois pour une longue période. Ce que furent les résultats de ces deux années de labeur acharné, il ne m'appartient pas de le rappeler ; ce que chacun sait, c'est que l'amiral Besnard, Ministre, continua, en ce qui concerne l'administration du personnel, les hautes traditions d'intégrité et de capacité, de l'ancien directeur du personnel ; ce que l'on

sait moins, c'est que dans les questions si controversées relatives au matériel, le Ministre se trouva souvent en avance sur son entourage et ses conseillers naturels.

A la fin du mois de juin 1898, l'amiral Besnard quittait le Ministère et quelques semaines après il passait au cadre de réserve. C'était le repos après une vie si remplie et le repos au sein de la famille qu'il chérissait, ce devait être pour l'amiral le bonheur.

Bonheur de bien courte durée, hélas ! L'amiral avait trop sacrifié au devoir pendant son dernier séjour au Ministère et sa robuste constitution que n'avaient pu entamer les fatigues des campagnes lointaines avait été minée sourdement par le surmenage continu qu'il s'était imposé en dépit des instances inquiètes des siens.

Ses forces le trahirent tout d'un coup dans le courant de 1899 et ne cessèrent depuis lors de décliner lentement ; une amélioration semblait cependant s'accuser l'année dernière, lorsque la mort tragique du premier né de ses enfants vint porter au père un coup dont il ne s'est plus relevé. Pendant cette longue et trop cruelle épreuve, la fermeté d'âme et de résignation de l'amiral ne se sont jamais démenties, pas une plainte n'est sortie de sa bouche, alors que ses intimes pouvaient lire dans ses yeux la douleur qu'il éprouvait à se voir impuissant, c'est que son courage se trouvait fortifié par la présence continue et la vaillance inaltérable de la dévouée compagne des jours heureux, devenue l'ange gardien des mauvais jours.

Les nombreux amis de l'amiral Besnard ne me pardonneraient pas si, après avoir retracé de manière si imparfaite la carrière et les vertus militaires de l'amiral Besnard, je n'ajoutais quelques paroles pour rappeler les qualités de l'homme privé. Un peu réservé pour ceux qui ne le voyaient qu'en passant, il se livrait tout entier et devenait le meilleur des amis pour ceux qui avaient gagné sa confiance et son affection ; d'une exquise courtoisie, d'une sûreté et d'une fidélité à toute épreuve, indulgent et compatissant aux faiblesses et aux misères d'autrui, l'amiral était dans la vie privée un galant homme et un homme de bien, de même qu'il s'était montré dans sa vie publique un vaillant officier et un bon citoyen.

Et maintenant cette vie si bien remplie, consacrée au devoir sous toutes ses formes, s'est éteinte, sans avoir trouvé ici-bas la récompense qu'elle méritait ; c'est au delà et plus haut que cette récompense sera complétée. Cette pensée sera la consolation de la famille en deuil à laquelle s'adressent nos respectueuses et douloureuses sympathies. Puisse l'hommage justement mérité rendu à son chef, adoucir pour elle l'amertume de l'heure présente !
